Compte rendu du Codo du 25 janvier 2013

Sont présents : C. Beyssade, S. Bilardello, J. Dokic, F. Le Corre, D. Nicolas, F. Récanati, T. Zalla.

Excusé: M. Gallotti.

Informations travaux

- Pendant la réunion « hygiène et sécurité » qui s'est tenue le 23 janvier à l'IJN, P. Roussel (chef du service patrimoine de l'ENS) nous a donné des informations sur le calendrier des travaux en cours ou à venir. Le chantier du 29 entre dans sa phase finale et devrait être livré pour la fin mars, date à laquelle l'ascenseur du pavillon aura été mis en service. Un système de badge va être mis en place pour les portes d'entrée. Côté jardin, un autre chantier va commencer dans un mois, qui concerne les bâtiments science de l'autre côté du petit parc. Ce chantier durera 16 mois, et comportera le déménagement du compresseur d'helium dont le bruit gêne les occupants du pavillon, ainsi que le déplacement de l'espace de stockage de produits chimiques.
- Pendant la même réunion M. Roussel a pris connaissance de nos réclamations concernant notamment le remplacement jamais effectué des verres dans les hublots de certains bureaux et l'installation jamais achevée d'un système d'aération dans les WC. Il en fait son affaire. (Concernant l'extracteur, François s'interroge sur les nuisances sonores que sa pose pourrait entraîner pour le bureau voisin, et suggère aux occupants de ce dernier d'approfondir la question avant qu'il ne soit trop tard.) M. Roussel accepte également de procéder à l'installation d'un lavabo supplémentaire dans le dégagement des WC comme il a été fait à l'étage inférieur.
- Le LSCP a donné son accord pour partager les frais d'installation d'un video-projecteur fixe dans la salle de réunion; ils s'occupent d'obtenir un devis. En revanche, ils ne sont pas favorables à l'installation d'un équipement vidéo pour filmer les conférences.

Répartition des bureaux

Les poussières engendrées par le chantier du 29 ont été mal supportées par Tiziana, qui a fait des réactions allergiques, et par Alda qui a eu des problèmes respiratoires. Face à leurs plaintes, relayées par le médecin du travail (qui a convoqué la réunion mentionnée plus haut), C. Lorenzi et P. Roussel proposent une solution d'éloignement : ils vont chercher s'il y aurait un bureau disponible et proche hors zône de chantier. Cela aurait une incidence évidente sur la répartition des bureaux dans le pavillon.

A ce sujet, les dernières réponses concernant la présence des chercheurs à l'Institut pendant les six mois à venir étant arrivées, des propositions seront bientôt faites qui impliqueront pour certains le désagrément d'avoir à changer de bureau afin de réaliser un arrangement optimal en matière de time sharing (d'où un moindre taux d'inoccupation des bureaux et la libération consécutive d'espace pour loger plus de doctorants). Il est prévu d'ores et déjà que Uriah partage le bureau 6 avec Sacha (Sacha le demande le mardi et le jeudi, Uriah les lundi, mercredi et vendredi), que Claire et Paul restent comme ils sont, tout comme Roberto et ses doctorants, que Alban quitte le bureau surdensifié qu'il occupe en commun avec Frédéric et Jérôme P. pour rejoindre quelqu'un d'autre, que Philippe, qui n'occupe que l'après-midi, s'associe avec un occupant du matin (par ex Gloria), que Joëlle (présente deux jours par semaine) s'associe avec un occupant complémentaire... Avant toute finalisation, François consultera les chercheurs concernés et propose de tenir une permanence à ce sujet le vendredi 1^{er} février à partir de 16h30.

ED3C

L'ED 3C (s'alignant sur l'établissement auquel elle est adossée, l'UPMC) demeure intransigeante sur la question du financement des thèses : elle veut bien accéder plus libéralement aux demandes de prolongation des thèses une quatrième année (prolongation explicitement prévue par les textes), mais à la condition qu'un financement de l'année supplémentaire (hors contrat doctoral de trois ans) soit offert. Conséquences potentielles de cette exigence:

- Première option: les chercheurs qui ne disposent pas de financements significatifs ne pourront plus inscrire d'étudiants à l'ED 3C. Cela signifie que diriger une thèse demande désormais de la puissance financière.
- Deuxième option: on laisse les chercheurs en question inscrire des étudiants, mais si (comme c'est le plus souvent le cas) ceux-ci n'arrivent pas à boucler en trois ans, la thèse doit être abandonnée en cours de route, faute de financement. Conséquence particulièrement dramatique pour l'étudiant, et fâcheuse aussi pour l'ED (élévation du taux d'abandons). [NB. Il faudrait vérifier la faisabilité d'un changement d'ED en fin de parcours: si c'est possible, ce pourrait être une solution alternative à l'abandon.]
- Troisième option : on demande au laboratoire de financer les quatrièmes années de thèse. Cette dernière solution, très coûteuse, n'est possible que si le laboratoire prélève les fonds nécessaires sur les contrats, ce qui signifie que les titulaires des contrats en question financeront non seulement leurs étudiants mais aussi ceux des autres. (Il est évidemment difficile d'envisager qu'une telle mesure puisse être prise sans que le laboratoire s'arroge un droit de regard sur les étudiants recrutés en thèse par les chercheurs ne disposant pas de fonds adéquats.) Cette solution pose des problèmes techniques : d'une part, le prélèvement sur les contrats demanderait, de la part de Vincent, la mise en place préalable d'un dispositif de gestion approprié, ce qui est loin d'aller de soi dans l'état actuel de la comptabilité du laboratoire ; d'autre part, une nouvelle règle au CNRS limite désormais les possibilités de création de CDD par les laboratoires, et pourrait empêcher le recrutement des doctorants en 4 ème année. Compte tenu de ces deux problèmes, une version préférable de la troisième option serait que les doctorants de 4 ème année soient recrutés directement sur les contrats des chercheurs « riches », mais cela ne peut se faire qu'avec l'accord de ceux-ci et, en cas de désaccord, on se retrouve avec les deux premières options mentionnées plus haut.

Bien entendu, rien ne nous empêche d'inscrire nos étudiants ailleurs qu'à l'ED3C. Mais en faisant cela, on perd non seulement le bénéfice des contrats doctoraux de l'ED 3C, mais aussi – et c'est évidemment plus grave – celui des contrats doctoraux financés par notre Labex, du fait de la décision (à laquelle nous n'avons jamais été associés) de « donner » ces contrats doctoraux à l'ED 3C. Une solution évidente serait de revenir sur cette décision.

Claire suggère une autre solution : que le Labex mette lui-même en place le financement des quatrièmes années de thèse. Autre mesure possible, évoquée par Jérôme : que l'ED cesse d'exiger une réinscription en quatrième année lorsque la soutenance a lieu à l'automne.

Programme CO-FUND de la MSH

Le programme CO-FUND géré par la MSH s'apprête à lancer un appel à candidatures étrangères pour une bourse postdoctorale (de 9 mois) sur un projet en SHS à conduire dans un laboratoire affilié au Labex IEC. Nous sommes donc directement concernés. (En fait l'IEC dispose de 3 bourses sur les 3 prochains appels à projet de la MSH dans le cadre du programme CO-FUND, et peut les distribuer

librement sur les trois appels d'offre, de sorte qu'il serait possible en théorie de pourvoir les trois bourses dès le premier appel, qui aura lieu en mars).

L'idée est que les candidats intéressés présentent LEURS propres projets de recherche, avec le soutien du laboratoire d'accueil (condition nécessaire à l'évaluation des projets). Il va donc falloir recenser les candidatures de chercheurs SHS étrangers souhaitant obtenir un postdoctorat de 9 mois dans notre laboratoire, et faire remonter les candidatures à l'IEC pour arbitrage. Les autres laboratoires concernés feront de même. Une des règles du jeu est qu'il y ait au moins 2 ou 3 candidats par bourse. Nous pourrons désigner un expert pour nos candidats, un autre expert sera désigné par la MSH, et un représentant de l'IEC siégera dans le comité de sélection.

Scientific Advisory Committee du DEC:

Le 12 février, le conseil scientifique international du DEC vient évaluer le Département. Chaque directeur d'unité présentera son laboratoire (10mn de présentation). En ce qui nous concerne, les linguistes (en tant qu'équipe du DEC) auront droit à une présentation séparée. Les chercheurs peuvent assister le matin à cette réunion qui aura lieu en salle W au 45 rue d'Ulm (dans la limite des places disponibles).

Etablissement d'une « enveloppe » individuelle pour les frais et missions des chercheurs

Cette proposition de Tiziana est discutée. Pour les frais de mission, on pourrait mettre en place un barême par catégorie de chercheur, mais le problème est celui du contrôle : le contrôle a priori par le cod'o a été mis en place après les dysfonctionnements majeurs qui ont été constatés il y a quelques années (les chercheurs s'adressaient alors directement à Vincent pour ordonner les dépenses, sans contrôle d'aucune sorte, avec comme résultat une disparité considérable dans la répartition des ressources). Si on met en place un montant individuel de dépenses par catégorie, il faut tenir la comptabilité individuelle des dépenses de chaque chercheur (en créant une « entité dépensière ») et vérifier régulièrement l'état des comptes. Cela revient à transférer à l'équipe administrative une partie du travail du cod'o. Or un des problèmes du laboratoire est précisément l'insuffisance de son administration. Il y a tout lieu de parier que si on mettait en place maintenant l'enveloppe dont parle Tiziana en s'en remettant à un hypothétique contrôle a posteriori, on assisterait tout simplement au retour à la situation antérieure (absence de contrôle). Le renforcement de l'administration du laboratoire est donc un préalable au type de réforme envisagé par Tiziana.

Financements:

Les livres suivants seront commandés :

- Mark Steedman, 2012. Taking Scope. The natural semantics of quantifiers. MIT Press.
- Statistics for linguistics with R, A practical introduction. Stefan Th. Gries. Mouton Textbook.

D'autre part, 300 euros sont accordés à Jean-Rémy Martin pour assister au colloque "Sensory Substitution and Augmentation", à Londres du 26 au 28 mars (Hébergement + transport), l'étudiant payant lui même ses frais d'inscription.